

Enduits d'imprégnation à froid (EIF)

Siplast Primer, Eco-Activ Primer



Siplast Primer: EIF à séchage rapide

Eco-Activ Primer: sans solvant, très adapté aux travaux en intérieur, respectueux de l'environnement

Conditionnement

- Siplast Primer: bidons de 2, 10 ou 25 l
- Eco-Activ Primer: bidons de 20 l

Emplois

■ **Siplast Primer:** primaire d'adhérence universel à séchage rapide sur tous supports, sur toutes pentes, sous revêtements collés à l'EAC, soudés ou auto-adhésifs.

■ **Eco-Activ Primer :** émulsion s'utilisant en primaire d'adhérence, sans solvant, sans odeur et sans dégagement de COV. À utiliser sur support maçonnerie ou bois, sous revêtement collés à l'EAC, soudés ou auto-adhésifs.

eco-activ



Identification

■ Siplast Primer

Composition : enduit bitumineux d'imprégnation à froid.
Solvant : Xylène.

■ Eco-Activ Primer

Composition : enduit d'imprégnation à froid à base de bitume en émulsion.

Nota: Eco-Activ Primer doit être stocké dans un local hors gel.

Performances

■ Siplast Primer

Temps de séchage* : 2 h à 20° C et 50 % HR.
Point éclair : 25 °C (classement inflammable).

■ Eco-Activ Primer

Temps de séchage* : 2 h à 20° C et 50 % HR.
Produit ininflammable.

*Les temps de séchage sont des moyennes. Ils dépendent des conditions climatiques.

Mise en œuvre

La mise en œuvre des EIF se fait à la brosse ou au rouleau avec une consommation comprise entre 100 g/m² et 350 g/m² selon la porosité du support.

■ Siplast Primer

Primaire universel à séchage rapide. Utilisation sur tous supports.

■ Eco-Activ Primer

Primaire pour support en maçonnerie ou bois adapté à des travaux en extérieur ou en intérieur (pas d'évaporation de COV).

Nota : utiliser Eco-Activ Primer avant la date de péremption mentionnée sur le bidon. Application sur support à une température > 5° C et en condition hygrométrique normale (< 70 % HR) pour permettre un séchage convenable et éviter un lessivage par temps de pluie. Par temps très chaud et sec, humidifier le support préalablement à l'application d'Eco -Activ Primer. Le nettoyage des outils se fait à l'eau immédiatement après application et avant séchage du primaire.

Sécurité

■ Siplast Primer

Ce produit est classé dangereux, conformément au règlement (UE) 2015/1221 (relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges).

■ Eco-Activ Primer

Ce produit n'est pas classé dangereux, conformément au règlement (UE) 2015/1221 (relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges). Eco-Activ Primer possède une FDS.

Les fiches de données de sécurité (FDS) de nos produits peuvent être librement téléchargées depuis le site www.siplast.fr (onglet "Fiches sécurité"). L'applicateur doit posséder leurs dernières versions afin d'être averti des risques et des précautions à prendre.

Ce document n'est qu'indicatif, il convient de consulter les documents de référence en vigueur. Siplast-Icopal se réserve le droit de modifier ses produits et leurs prescriptions de pose, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques.